Image not found or type unknown

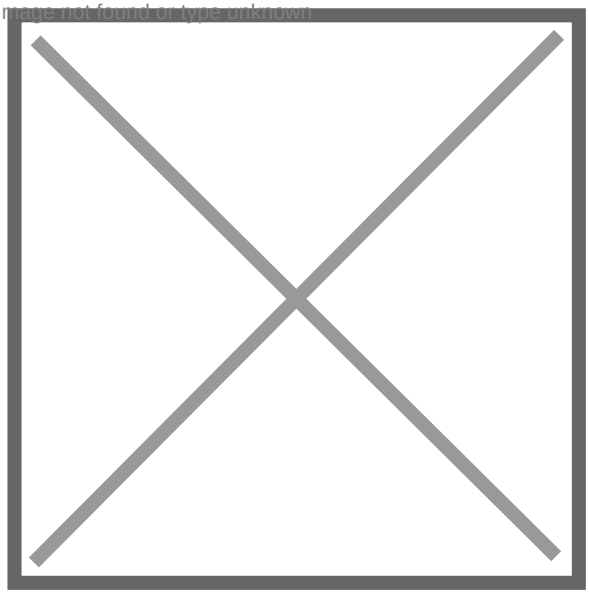

Mon propriétaire décédé son heritier me donne congé

Par **ADELINE2306**, le **30/10/2013** à **19:33**

Bonsoir, rnrnMon propriétaire est décédé en juin dernier et aujourd'hui son héritier m'envoi une lettre recommandé pour me donner mon congé.rnrnMon bail initial à été signé le 14 mai 2008 pour une durée de 3 ans , puis reconduit tacitement.rnrnL'héritier souhaite vendre l'appartement et m'a donc fait une proposition pour l'achat, je ne peux l'acheter.rnrnA t-il le droit de me donner mon congé pour la date du 22 mai 2014.rnrnLe renouvellement tacite ne se fait pas de nouveau pour une période de 3 ans ou y a t-il un article de loi spécifique en cas de décès.rnrnMerci pour votre aide.rnrnAdeline

Par **amajuris**, le **30/10/2013** à **20:47**

bje,rnvotre bail se renouvelle tacitement pour une nouvelle durée de 3 ans.rnsi je compte bien votre bail est valable jusqu'en 2016.rnle changement de bailleur ne change rien pour le locataire en place.rnvous répondez à votre nouveau bailleur qu'il s'intéresse de prêt à la loi du 6 juillet 1989 sur les rapports locatifs.rnvous pouvez contacter l'ADIL présent dans tous les départements.rncdt

Par **ADELINE2306**, le **30/10/2013** à **20:58**

Merci pour votre retour.rnrnCdtrnrnAdeline

Par **aliren27**, le **31/10/2013** à **07:27**

Bonjour,rnrn[citation]votre bail se renouvelle tacitement pour une nouvelle durée de 3 ans. rnsi je compte bien votre bail est valable jusqu'en 2016. [/citation]rnrnpas vraiment non !!!! si bail signé en mai 2008 (c'est la date d'effet qui compte et non la celle de la signature) la fin du bail est bien [fluo]pour mai 2014[/fluo] !!!!! et non 2016 donc, il est bien dans les délais (6 mois mini avant le terme du bail)rnrnQuelle est **la date d'effet** de votre bail ? 14 ou 22 mai ?rnrnCordialement

Par **Lag0**, le **31/10/2013** à **07:55**

Bonjour,rnD'accord avec aliren27, l'échéance prochaine du bail est en mai 2014.rnEn revanche, il y a ce doute sur la date du 14 ou 22.

Par **amajuris**, le **01/11/2013** à **18:02**

j'ai l'impression que je dois changer ma calculette.

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés